



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***24042587***

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

29 FEV. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0432 977 316**

Nom

(en entier) : **LA PICCOLA SICILIA**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**Adresse complète du siège : **Rue Gendebien 2, 6200 Châtelet****Objet de l'acte : cession d'actions**

LA PICCOLA SICILIA SRL

N° d'entreprise BE 0432.977.316 Rue Gendebien 2
6200 Châtelet**PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 février, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au siège social.

La séance est ouverte à 10h, sous la présidence de Monsieur Romano Vito.

Le président déclare et l'assemblée constate que la présente assemblée a été convoquée par les soins du Conseil d'Administration pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR :

1. L'approbation de la convention de cession d'actions
2. Transfert d'actions
3. Divers

Le président constate que les convocations à la présente assemblée contenant cet ordre du jour avaient été faites conformément aux dispositions statutaires et légales.

Le président constate que la totalité du capital est donc représentée, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement.

Après délibération, les actionnaires prennent à l'unanimité la résolution suivante :

I. L'approbation de la convention de cession d'actions :

L'approbation de la convention de cession d'actions signée en date du 16 février 2024, cession de 1% action de Doyen Alain à Monsieur Romano Vito.

II. Transfert d'actions

L'assemblée générale accepte à l'unanimité et prend acte de la cession d'actions intervenu ce jour entre les Messieurs Vito Romano et Doyen Alain.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Ancienne répartition à la date du 01/10/2017 :

-ROMANO Vito :	48 actions
-DOYEN Alain :	1 action
-ROMANO SANDRA	1 action
-PIAZZA GIUSEPPA :	50 actions
TOTAL :	100 actions

Nouvelle répartition des actions en date du 16/02/2024 conformément à la convention de cession d'actions

-ROMANO Vito :	49 actions
-ROMANO SANDRA	1 action
-PIAZZA GIUSEPPA ::	50 actions
TOTAL :	100 actions

III. Divers

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

Châtelet, 16 février 2024.

Administrateur :
Romano Vito
Actionnaire :
Doyen Alain

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2024 - Annexes du Moniteur belge